

COVID-19 et stratégies de survie des travailleurs du secteur privé en RDC

par Odette MABAYA MASUKAKU

Résumé

En République Démocratique du Congo, le taux de prévalence de COVID-19 montant en flèche, a poussé l'Etat à suspendre toutes les activités entraînant la promiscuité favorable à la propagation de la maladie. L'essentiel des activités professionnelles ont été mis en berne et les travailleurs conviés soit au chômage soit au service minimum avec comme conséquence la baisse ou l'arrêt de revenus financiers nécessaires pour maintenir le confort de leur vie. Contrairement aux fonctionnaires de l'Etat qui sont rémunérés régulièrement, ceux qui œuvrent dans des sociétés privées (écoles, entreprises...) ne sont pas payés, parce qu'ici le salaire égal au travail. Voilà qui rend la vie des travailleurs de ces sociétés privées intenable. D'où, la nécessité de trouver des solutions alternatives pour la survie. Immersion dans la commune de Limete à Kinshasa, pour nous observer et analyser les mécanisme et stratégies de survie des employés du secteur privés à l'heure du confinement dû à la COVID-19.

Introduction

En République Démocratique du Congo, les premiers cas de la COVID-19 a révélé pour la première fois au mois de mars 2020 et depuis lors la courbe est allée grandissant. Pour stopper sa propagation rapide, le président de la République a décrété l'état d'urgence sanitaire accompagnée de plusieurs mesures pratiques dont le lavage régulier des mains avec du savon, la distanciation sociale, le port des cache-nez, la fermeture des établissements

publics et privés, etc. Les conséquences ne se sont pas attendre. Partout, on a observé la perte des revenus des travailleurs de secteur étatique, le chômage essentiellement du secteur privé. Car ici dit-on : « le salaire est égal au travail presté ».

Si dans d'autres pays les mesures d'atténuation ont été prises pour soutenir les travailleurs des secteurs privés, en Afrique d'une manière générale et en République Démocratique du Congo en particulier aucune mesure n'a été prise à cet effet. Quand on sait que les privés constituent la plus grande masse qui participe à l'activité économique du pays, grâce aux taxes et impôts, on peut bien imaginer le coup apporté par cette situation inédite. Si aucune réflexion n'est proposée à court, moyen et long terme, (protection des couches vulnérables et autres mécanismes de soutien) on pourrait assister à l'effondrement de l'économie tout entière et la désarticulation des fondements sociaux.

1. Généralités sur le secteur privé ou informel pendant la pandémie de la COVID-19

Dès le début de l'épidémie, l'OIT avait émis beaucoup de craintes pour l'Afrique car avec l'économie informelle, il sera difficile d'atténuer de manière efficace les effets de la pandémie de COVID-19. Car l'économie informelle en Afrique résulte non seulement des caractéristiques individuelles des acteurs, travailleurs et unités économiques qui la composent, ou de leurs motivations, mais également de la présence ou de l'absence d'institutions robustes et efficaces à même de diriger ces économies, en général, et les marchés du travail, en particulier.

Dans la plupart des régions du continent, l'environnement économique et institutionnel souffre de l'absence d'un cadre réglementaire adéquat, de modalités défaillantes en matière

d'application de la loi, d'un système d'exécution faible et d'un manque global de transparence et de recevabilité qui incitent davantage les acteurs économiques à contourner les institutions publiques qu'à passer par ces dernières.

Le secteur privé recouvre toutes les activités économiques des travailleurs et des unités économiques qui en droit ou en pratique ne sont pas couverts ou sont insuffisamment couverts par des dispositions formelles. Le rapport du Bureau International du Travail (2018) indique que l'emploi informel est la principale source d'emploi en Afrique, absorbant 85,8% de l'emploi. Autrement dit, loin de constituer un phénomène marginal, l'économie informelle procure des moyens de subsistance pour une majorité de travailleurs en Afrique. On note néanmoins des disparités considérables au sein de la région selon le niveau de développement socio-économique et des différences dans les taux d'emploi informel.

La fermeture des établissements d'enseignement et de formation n'entraîne pas seulement une perte considérable d'investissements dans l'acquisition de compétences, mais désavantage également de nombreux apprenants de l'économie informelle, ces derniers risquent de ne pas pouvoir bénéficier d'un enseignement à distance ou en ligne faute de connectivité. Ainsi, les mesures indispensables pour ralentir la propagation du virus impacteront négativement trois quarts de la population d'Afrique dont la subsistance dépend de l'économie informelle. Pour dire les choses plus simplement, être dépendant de l'économie informelle signifie que l'on ne peut pas se permettre d'être placé en quarantaine totale.

Il conviendrait de veiller à ce que ces mesures d'atténuation ciblent les travailleurs et les unités économiques de l'économie informelle pour ne pas ébranler davantage les fragiles équilibres traditionnels.

Depuis plus de cent ans, l'Organisation internationale du Travail (OIT) défend la justice sociale et promeut l'emploi décent pour tous, y compris les personnes travaillant dans le secteur informel. Elle établit des normes internationales du travail en faveur du travail productif et convenablement rémunéré. En outre, le travail décent offre la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leurs vies, et l'égalité de chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

En période de crise, les normes internationales du travail constituent une base solide pour élaborer des réponses stratégiques essentielles axées sur le travail décent en vue d'une reprise équitable. Ces normes, adoptées par des représentants des gouvernements et des organisations de travailleurs et d'employeurs, favorisent une approche de la croissance et du développement centrée sur l'humain, notamment en actionnant des leviers politiques qui stimulent la demande tout en protégeant les travailleurs et les entreprises.

2. Quel mécanisme de survie des travailleurs privés : cas des enseignants ?

En République Démocratique du Congo, les établissements scolaires privés sont aussi nombreux que les établissements publics. Il est difficile par exemple à Kinshasa, de parcourir deux à trois

rues sans apercevoir une école privée en l'occurrence. La fermeture de ces établissements scolaires vivant des différents frais versés les élèves a contraint ces enseignants au chômage sans rémunération, sans sécurité sociale. La voie était donc ouverte à explorer ou développer d'autres mécanisme de survie dont la plus courante est la débrouillardise, ou l'article15. En cas d'urgence sanitaire, beaucoup ont recouru aux prêts avec usure (appelé banque Lambert), d'autres ont vendu aux enchères leurs biens de valeur (meubles, maisons, etc,...). Comment faire pour atténuer la situation de cette catégorie de la population en cas de récidive ?

3. Suggestions et recommandations

De manière générale, les travailleurs de l'économie informelle ne sont pas protégés par des filets de sécurité adéquats, ils font partie de la catégorie des vulnérables incapables de se constituer même des réserves de nourriture.

- -Appuis aux PME et TPE : les gouvernements du monde doivent démontrer leurs capacités à trouver les solutions idoines à la crise socioéconomique induite par la pandémie du COVID-19, en prenant des mesures incitatives, tel qu'un appui au financement aux PME et TPE. Mais ici les efforts doivent être poussés et encadrer ces acteurs informels vers la formalisation par le renforcement des capacités pour être en mesure de créer des valeurs ajoutées et un accompagnement organisationnelle pour leur structuration en micro entreprise reconnue et s'acquittant des impôts et autres taxes qui participent à la vie de l'Etat. Par le biais des solutions de financement, le gouvernement de la RDC ferait d'une pierre deux coups : venir en aide à des entreprises congolaises en difficulté à cause des effets induits par la pandémie du COVID-19, par conséquent, soulager la population en cette

période de crise socio-économique. Une double intervention qui augmenterait le nombre de contribuables au trésor public à travers le processus de formalisation des entreprises du secteur informel.

Malgré leur nombre croissant, les personnes qui font partie de l'économie informelle sont exclues des institutions et des processus du dialogue social ou y sont sous-représentées. La pandémie de COVID-19 offre donc une nouvelle occasion de renforcer les partenariats avec les organisations de travailleurs et d'employeurs et de veiller à l'organisation représentative de ceux qui font partie de l'économie informelle.

- -Cibler le genre : Les femmes constituant la majorité des acteurs du secteur informel, il est normal que le processus d'encadrement vers la formalisation touche une grande partie de cette catégorie qui dégage une grande énergie et un dynamisme incroyable pour tenir leurs foyers qui font preuve d'une grande capacité de résilience. Le renforcement de la participation des femmes est également une nécessité et une chance de faire en sorte que les contraintes particulières auxquelles elles se heurtent dans l'économie informelle soient prises en compte dans les mesures adoptées en mettant un accent particulier sur les questions de santé et de scolarité des enfants qui englobent l'essentiel de leurs économies.

Il paraît donc urgent de faciliter la transition des acteurs et des unités économiques de l'économie informelle vers l'économie formelle, tout en respectant leurs droits fondamentaux en offrant des possibilités de sécurité du revenu. La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle est essentielle pour réaliser un développement inclusif et un travail décent pour tous

Conclusion

Pendant la période de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement, imposant de fait une pause à beaucoup d'activités commerciales, le secteur informel a été négativement impacté avec le chômage et la perte de revenus de beaucoup de personnes qui ont atteint un niveau de vulnérabilité critique. Le temps, l'opportunité COVID s'y prête, que l'Etat engage une profonde réflexion de nature à formaliser ce secteur pour atténuer les effets de la crise en cas de récurrence. La majorité des travailleurs congolais étant les acteurs du secteur informel, la formalisation de ce secteur va redynamiser l'économie nationale et réduire sensiblement la pauvreté et la vulnérabilité des populations congolaises et engager véritablement le pays sur la voie de la stabilité sociale

Bibliographie et webographie

OIT (2020), *Les conséquences du COVID-19 sur l'économie informelle en Afrique et les mesures prises pour y faire face*. OIT consulté sur

https://www.ilo.org/africa/information-resources/publications/WCMS_746387/lang--fr/index.htm

Patrick T. ONOYA (2020) *Proposition de la mise en place d'un programme de soutien a la relance des activités des PME et TPE congolaises après la guerre sanitaire contre le COVID-19 en RDC*, Zoom-eco.net. consulté sur <https://zoom-eco.net/wp-content/uploads/2020/04/PROPOSITION-DE-LA-MISE-EN-PLACE-D'UN-PROGRAMME-DE-SOUTIEN-A-LA-RELANCE-DES-ACTIVITES-DES-PME-ET-TPE-CONGOLAISES-APRES-LA-GUERRE-SANITAIRE-CONTRE-LE-COVID-19-EN-RDC.pdf>

Rapport du BIT 2018.